

Affaire suivie par : Denis Reverchon
Division des examens et concours (DEC4/BTS)
Tél : 04 76 74 72 47
Mél : denis.reverchon@ac-grenoble.fr

Grenoble, le 15 mars 2021

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

Instructions aux candidats individuels du BTS « Comptabilité et Gestion », session 2021

J'ai l'honneur de vous adresser les instructions relatives à l'organisation de la session 2021 du brevet de technicien supérieur « Comptabilité et Gestion » (CG).

La présente note comporte deux annexes.

I - ORGANISATION DE L'EXAMEN - CENTRES D'EXAMEN :

Le calendrier et les horaires des épreuves de l'examen figurent en **annexe I** de la présente circulaire.

La circulaire nationale du BTS CG est disponible sur le lien suivant (rubrique BTS CG en bas de page) :

<http://www.ac-grenoble.fr/cid116787/brevet-technicien-superieur-bts.html>

1) Epreuves écrites :

Cinq centres d'examen sont prévus pour le passage de l'ensemble des épreuves écrites. Vous trouverez en **annexe II** de la présente circulaire les établissements auxquels vous êtes rattaché(e) en tant que candidat individuel.

2) Epreuves orales E4-2 / E5 / E6 / EF2 / EF3

Les épreuves orales E4-2, E5, E6, EF2 et EF3 sous forme ponctuelle se dérouleront au lycée du Granier à La Ravoire.

Les candidats qui se présentent aux épreuves sous la forme ponctuelle doivent se munir des ressources (logicielles et base de données) et documents nécessaires au déroulement de l'épreuve, notamment ceux qui sont référencés dans le dossier. Ils sont seuls responsables de la mise en œuvre des ressources.

Les candidats peuvent donc disposer d'un matériel autonome et fonctionnel leur permettant de répondre aux exigences de l'épreuve.

Il est prévu que les candidats apportent leur propre matériel, le centre d'examen ne mettant pas d'équipement à disposition.

Les candidats doivent être en mesure d'en assurer la continuité de fonctionnement durant le temps de l'épreuve et ne peuvent pas compter sur une source d'énergie dans la salle d'interrogation. S'ils souhaitent avoir un accès au réseau internet, ils doivent s'assurer eux-mêmes du caractère effectif de la connexion.

Toute impossibilité devra impérativement être signalée avant le 4 mai 2021 à Christine Forest, Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) du lycée du Granier :

Christine.Forest@ac-grenoble.fr

➤ Dépôt des dossiers et vérification de conformité :

J'attire votre attention sur les dispositions de l'arrêté du 22 juillet 2008 relatif à la vérification de conformité des dossiers : La constatation de non conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « **Non valide** » (NV) à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. **En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.**

La non conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- absence de dépôt du dossier ;
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice ;
- durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ;
- documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.

Pour les épreuves E4-2, E5, E6, EF2 et EF3, la date limite de remise des dossiers est fixée **au 4 mai 2021 à 12h00, délai de rigueur, au lycée du Granier à La Ravoire.** Il appartient au candidat de prendre ses dispositions pour que le dossier parvienne à cette date et horaire butoir.

Dans le cas d'un dépôt réalisé dans le délai imparti mais avec déclaration de non-conformité du dossier, les candidats seront avisés qu'ils ne pourront pas subir l'épreuve ni se voir délivrer le diplôme sans régularisation de leur dossier parvenue au plus tard le 17 mai à 12h00 au lycée du Granier.

➤ Constitution des dossiers :

Pour chaque épreuve, le dossier sera inséré dans une pochette établie au nom du candidat et portant la référence de l'épreuve. Elle contiendra :

- **Pour chacune des épreuves E42 et E5 :** un exemplaire du passeport professionnel sous forme papier au format A3, les 3 fiches de situations professionnelles reproduites en 3 exemplaires. **Toute fiche de situation professionnelle manquante entraîne une pénalisation d'un tiers des points.** Des modèles de fiche sont proposés à l'adresse suivante (**annexes V.1 et VI.1** de la circulaire nationale, dans la rubrique BTS CG en bas de page) :

<http://www.ac-grenoble.fr/cid116787/brevet-technicien-superieur-bts.html>

Conformément au référentiel national, le candidat doit présenter pour l'épreuve E42 trois situations professionnelles mobilisant des compétences relevant des processus P1 à P4 et P7. Les trois situations professionnelles doivent couvrir ensemble les processus P1 à P4 et P7.

Chaque situation doit être liée à des activités relevant de trois processus différents au moins dont obligatoirement le processus support P7.

Concernant l'épreuve E5, le candidat doit présenter trois situations professionnelles mobilisant des compétences issues des processus P5, P6 et P7. Ces trois fiches descriptives de situations professionnelles doivent couvrir ensemble les processus P5, P6 et P7.

Chaque situation doit faire appel à deux processus différents au moins dont obligatoirement le processus support P7.

Pour ces deux épreuves, la grille d'évaluation tient compte de la couverture des processus.

Toute fiche de situation professionnelle manquante entraîne une pénalisation d'un tiers des points.

- **Pour l'épreuve E6 :** trois exemplaires du passeport professionnel sous forme papier au format A3, un écrit intitulé « analyse de l'organisation d'un processus » reproduit en 3 exemplaires, et enfin les attestations relatives aux périodes passées en entreprise :
 - les attestations de stage (candidats en formation initiale)
 - les certificats de travail (candidats salariés)
 - les contrats de formation professionnelle ou d'apprentissage accompagnés d'une attestation de réalisation permettant de vérifier que le contrat n'a pas été rompu en cours de formation (candidats en formation continue ou en apprentissage)
- Un modèle d'attestation de stage est disponible sur le site académique, en **annexe X** de la circulaire nationale, dans la rubrique BTS CG en bas de page :

<http://www.ac-grenoble.fr/cid116787/brevet-technicien-superieur-bts.html>

Règles de présentation du passeport professionnel :

Le dossier passeport professionnel est composé d'un document papier récapitulatif, format A3, comprenant à minima :

- Une partie d'identification du candidat ;
- Une partie identifiant l'établissement de formation ;
- L'intitulé des différentes situations professionnelles éligibles et validées par le formateur ;
- La référence de chacune de ces situations professionnelles aux différentes activités du référentiel ;
- La période et le lieu de la réalisation des situations professionnelles.

Un modèle sous tableur est proposé sur le site du Centre de Ressources Comptabilité et Finance. Cette version est accessible à tous les candidats par le lien :

<http://crcf.ac-grenoble.fr/index.php?tg=articles&topics=154&new=0&newc=0>

IMPORTANT : Les candidats ayant bénéficié d'un aménagement de formation, d'une réduction ou d'une dispense de stage devront **OBLIGATOIREMENT** fournir, au moment du dépôt de leurs dossiers, une copie du courrier de notification qui leur a été délivré.

Dans le cas du non-respect de ces obligations, le référentiel précise que les candidats seront pénalisés.

3) Epreuves orales de langues vivantes, obligatoires et facultatives :

Les centres seront précisés sur la convocation aux examens que vous recevrez en avril.

4) Epreuve facultative EF2 – Approfondissement local :

Pour l'épreuve EF2, la date limite de remise du dossier en 2 exemplaires est fixée **au 4 mai 2021 à 12h00, délai de rigueur**, au lycée du Granier, à La Ravoire (adresse disponible **en annexe II**).

5) Epreuve facultative EF3 – Engagement Etudiant :

Le dossier est constitué de la fiche d'engagement étudiant, disponible sur le site académique en Annexe IX-1 de la circulaire nationale, dans la rubrique BTS CG en bas de page :

<http://www.ac-grenoble.fr/cid116787/brevet-technicien-superieur-bts.html>

Pour l'épreuve EF3, la date limite de remise de la fiche en 2 exemplaires est fixée **au 4 mai 2021 à 12h00, délai de rigueur**, au lycée du Granier à La Ravoire (adresse disponible **en annexe II**). La fiche engagement étudiant est annexée au dossier support de l'épreuve E6. En cas d'absence de dépôt, l'épreuve ne pourra se dérouler.

II - JURY - RELEVES DE NOTES – DIPLOMES – LIVRETS SCOLAIRES :

Les délibérations du jury se dérouleront au **Lycée du Granier à LA RAVOIRE** :

Le vendredi 9 juillet 2021 à 09h00
sous la présidence de Monsieur Yves ARRIEUMERLOU,
IA-IPR d'Économie et Gestion

Les livrets scolaires devront être déposés dans le centre d'examen le jour de votre première épreuve.

Résultats : la liste des résultats sera affichée dans le centre de délibérations et pourra être consultée sur le site internet de l'académie de Grenoble.

Les relevés de notes seront envoyés par mes services au domicile de chaque candidat dans les jours qui suivront les délibérations.

Les diplômes seront envoyés de la même manière, dans la première quinzaine du mois d'octobre 2021.

III - FRAUDE A L'EXAMEN :

Les fraudes aux examens et concours de l'enseignement technique sont régies par le décret n°2020-652 du 28 mai 2020.

IV - DOSSIERS- MEMOIRE ET CERTIFICATS DE STAGE :

Les dossiers-mémoire sont conservés dans les centres d'examen jusqu'à la fin de la session suivante, c'est à dire jusqu'au 15 juillet 2022.

ANNEXE I – CALENDRIER D'EXAMEN

B.T.S. COMPTABILITE ET GESTION DES ORGANISATIONS – SESSION 2021

Dates	ÉPREUVES ECRITES	HORAIRES				
		Métropole	Antilles Guyane	La Réunion	Polynésie	Mayotte
Lundi 10 mai 2021	E3 – Culture économique juridique et managériale	14h00-18h00	8h00-12h00	16h00-20h00	8h30-12h30 (sujet spécifique)	15h00-19h00
Mardi 11 mai 2021	E2 Mathématiques (<i>sous forme ponctuelle</i>)	10h00-12h00	6h00-8h00	12h00-14h00	10 mai 15h00-17h00 (sujet spécifique)	11h00-13h00
Mardi 11 mai 2021	E1-1 Culture générale et expression	14h00-18h00	10h00-14h00	16h00-20h00	13h00-17h00 (sujet spécifique)	15h00-19h00
Mercredi 19 mai 2021	E41 Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales	14h00-18h30	8h00-12h30	16h00-20h30	4h00-8h30	15h00-19h30

Les candidats ne sont autorisés à quitter la salle que deux heures après le début de l'épreuve

EPREUVES ORALES	
Les 5, 6, 7, 26, 27 et 28 mai	ANGLAIS LV obligatoire + Langues facultatives ALLEMAND, ITALIEN, ESPAGNOL
30 avril et 3 et 4 mai	Langues facultatives ARABE, TURC, PORTUGAIS CHINOIS et RUSSE
30 avril et 3 et 4 mai	Langues facultatives POLONAIS, JAPONAIS et NEERLANDAIS
Du 1er au 4 juin	U4-2 - PRATIQUES COMPTABLES FISCALES ET SOCIALES (forme ponctuelle)
Du 1er au 4 juin	U5 - SITUATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION ET D'ANALYSE FINANCIERE (forme ponctuelle)
Du 7 au 14 juin	U6 - PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION
Du 7 au 14 juin	EF2 - APPROFONDISSEMENT LOCAL (forme ponctuelle)
Du 7 au 14 juin	EF3 – ENGAGEMENT ETUDIANT
Pour le 4 mai 2021 avant 12h00 *	REMISE DES DOSSIERS PROFESSIONNELS U4-2 / U5 / U6 / EF2 et EF3 => au lycée du Granier La Ravoire, une pochette par étudiant et par épreuve (composition des pochettes détaillée en pages 2 et 3 de la présente note)

* il appartient au candidat de prendre ses dispositions pour que le dossier soit, à cette date et horaire butoir, dans son centre d'épreuve (cf annexe II).

ANNEXE II – CENTRES D'EXAMEN : EPREUVES ECRITES ET ORALES

B.T.S. COMPTABILITE ET GESTION DES ORGANISATIONS – SESSION 2021

ORIGINE DES CANDIDATS	CENTRES D'ECRITS	CENTRE D'EPREUVES ORALES E4-2, E5, E6, EF2 et EF3
Candidats Individuels inscrits dans le 07	LYCEE MARCEL GIMOND AUBENAS	LYCEE DU GRANIER 185 Av. Joseph Fontanet BP 69 73492 La Ravoire ☎ : 04 79 71 00 10
Candidats Individuels inscrits dans le 26	LYCEE ALGOUD-LAFFEMAS VALENCE	
Candidats Individuels inscrits dans le 38	LYCEE ARISTIDE BERGES SEYSSINET	
Candidats Individuels inscrits dans le 73	LYCEE JEAN MOULIN ALBERTVILLE	
Candidats Individuels inscrits dans le 74	LYCEE MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS	